



Contribution de Christian DAVIAS

christian.davias@orange.fr

De l'usage de la consultation populaire

Les deux dernières consultations par vote référendaire et consultatif, que nous venons de vivre, sont pleines d'enseignements.

Rien à voir entre le "Brexit" et Notre Dame des Landes, pourtant les résultats posent la même question : la consultation directe des peuples est-elle bien l'expression fondamentale de la démocratie ?

L'exercice fait souvent plus penser à la "roulette russe" qu'à l'expression d'une sagesse populaire.

Les politiques jouent leurs titres de champion de la démocratie en misant sur le fait que le barillet ne tombe pas sur la mauvaise réponse.

Dans les deux cas précis (Brexit et Nddl), il s'agissait de donner un avis sans nuances sur des sujets complexes.

Pour le "Brexit", était-il vraiment opportun de questionner le peuple dans un contexte où les propos populistes ont l'oreille attentive des classes défavorisées, perméables aux discours nationalistes et au repli sur soi ? La puissance du verbe fait toujours recette auprès des plus faibles et des indécis. Le monde rural et le prolétariat l'ont emporté devant celui des "affaires". Ya t-il eu de la place pour la raison dans cette consultation binaire ?

Quant à Notre Dame des landes, il s'agissait de se prononcer sur la réalisation d'une infrastructure politiquement et légalement décidée. Cette démarche sortie du chapeau présidentiel dans le droit fil du "contrat social" de Jean-Jacques Rousseau (*Toute loi que le peuple n'a pas ratifiée est nulle*) est pour le moins surprenante, alors que nous sommes dans un régime représentatif largement inspiré d'Emmanuel-Joseph Sieyès depuis 1789 (*Le peuple ne peut agir que par ses représentants*).

Si le résultat global est conforme à ce qui a déjà été décidé, l'analyse montre la fragilité de ce scrutin.

Les communes les plus concernées par la proximité de Nantes Atlantique, et non des moindres (Nantes, Rezé, Bouguenais, St Sébastien... hors St Aignan de Grand Lieu) ont voté "non" au transfert à plus de 49 % !

La première conclusion que les opposants au transfert n'ont pas manqué de souligner, montre que les arguments de gêne sonore et de risques, ne sont pas déterminants pour les populations concernées.

Ce vote par oui ou non, plus que tout autre, fait appel à des ressentis qui relèvent souvent du seul intérêt particulier. J'ai pu moi-même le vérifier avec quelques relations, atterré par des réponses plutôt courtes du type *"c'est plus pratique d'avoir l'aéroport à proximité"* ou *"c'est pas gênant"*.

Cette constatation sur l'exercice de l'expression populaire rappelle que le suffrage censitaire a existé et que le suffrage universel (masculin) n'a été institué que sous la seconde République.

Emmanuel-Joseph Sieyès écrivait *"le vote est une fonction, seuls les individus capables d'exercer cette fonction doivent y participer"*.

Bien entendu, mon propos n'est pas de revenir au suffrage censitaire ou capacitaire, mais de montrer combien l'usage de la consultation populaire est fragile et que les abus existent au risque d'entraver de grandes avancées sociétales.

Toutefois, je pencherais plus du côté de Jean-Jacques Rousseau que de celui d'Emmanuel-Joseph Sieyès.

Reste à trouver le moyen de parfaire l'information citoyenne nécessaire à l'expression mesurée.

On pourrait penser que les techniques modernes d'information puissent participer à cet objectif, plutôt que de relayer une avalanche d'avis ou de commentaires trop souvent dictés par l'émotionnel.

À cette condition, je rejoins Jean Renard pour *"le triomphe, enfin, de la vraie démocratie, celle dite élaborative"*.